

#### ÉDITORIAL

L'urgence de l'accès aux droits sociaux, l'indispensable apprentissage de la langue, l'impératif de trouver un logement, la nécessité de l'insertion sur le marché du travail, voilà ce à quoi on pense, lorsque l'on aborde la question de l'intégration des réfugiés. L'accès à une pratique culturelle est bien trop souvent considéré comme un luxe, une activité, accessoire qui intervient après tout le reste. Les contraintes budgétaires, temporelles, viennent renforcer cette tendance.

En 2017, avec un collectif de personnalités du secteur culturel et associatif, nous appelions à utiliser la culture comme « arme d'intégration massive ». Malgré les nombreuses initiatives en ce sens, la France manque encore d'une politique publique en la matière, qui permette, réellement, de mettre à profit toutes les composantes de la culture dans le processus d'intégration.

L'accès à la culture aide à la découverte du nouveau pays, de son histoire, de ses codes, de ses valeurs ou traditions. Pour les réfugiés, la culture sous toutes ses formes –chant, musique, danse, théâtres, arts plastiques, cuisine- permet de dépasser la barrière de la langue, de s'exprimer autrement, et donc de partager. Un partage essentiel autour de la compréhension de la culture du nouveau pays autant que de la transmission de celle de leur pays d'origine. Car pour paraphraser Malraux, l'art reste le plus court chemin de l'homme à l'homme.

**Pierre HENRY**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE FRANCE TERRE D'ASILE



## Le rôle de la culture dans l'intégration des réfugiés

© UNHCR/Daniel Morgan

#### SOMMAIRE

- P. 2** La culture : une "arme d'intégration massive" ?
- P. 4** Quand l'art est cause de l'exil
- P. 5** La parole à Refugees of Rap
- P. 6** Les politiques publiques pour l'accès à la culture des réfugiés
- P. 7** L'intégration par les papilles : la cuisine en partage
- P. 8** Actualités juridiques et sociales



▲ Représentation du spectacle « Hope » du Good Chance Theatre à Paris en 2018. © Raphael Hilarion

# La culture : une "arme d'intégration massive" ?

**Toute personne migrante arrive avec son propre bagage culturel qui peut être remis en cause par les pratiques et coutumes de la société d'accueil. Malgré plusieurs défis à relever, l'accès à la culture et la participation à des activités culturelles ont un rôle important à jouer dans le processus d'intégration, du côté de la personne migrante comme de la société d'accueil, créant ainsi un espace de rencontre et de partage.**

Selon l'Institut français, « face à la montée des populismes en Europe, le champ culturel paraît un bon vecteur pour susciter et nourrir le débat »<sup>1</sup>. Il contribuerait à rassembler divers milieux sociaux et à y intégrer le public issu des migrations. La communication via des moyens artistiques permettrait de « sortir de la cristallisation des débats », en proposant une approche autre que celle proposée par les médias généralistes.

Un collectif culturel et artistique a désigné la culture comme « une arme d'intégration massive » dans une tribune publiée dans Le Monde en 2017<sup>2</sup> et signée notamment par Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile. Selon ce collectif, les professionnels de la culture « sous-estiment leurs pouvoirs » et le rôle majeur qu'ils ont à jouer. Bien que les bienfaits d'une ouverture culturelle ne soient plus à démontrer :

enrichissement personnel, restauration de l'estime de soi, facilitation de la rencontre, levier d'expression, cet outil n'est pas suffisamment mobilisé. Pour y remédier, il propose la mise en place d'un « passeport culturel » qui permettrait à chaque personne migrante nouvellement arrivée de bénéficier d'un accès aux lieux culturels et à la pratique artistique. Certains dispositifs existent déjà comme l'association « Tickets d'Entrée »

qui organise des visites de musées pour les réfugiés et les accompagne dans l'apprentissage du français au travers de la découverte de la culture du pays d'accueil.

1 - INSTITUT FRANÇAIS, « Migrations : quelles initiatives et actions culturelles ? », 2016

2 - LE MONDE, « Migrants : un collectif d'artistes lance un appel à créer un 'passeport culturel' », 9 septembre 2017



## UN OUTIL MULTIFONCTION DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION

Concernant l'accès et la participation à la culture pour les réfugiés, les dispositifs interviennent en complémentarité de l'accès à l'emploi ou au logement. Interrogée par RFI, Louise Bernard, directrice du Good Chance Theater en France, théâtre itinérant par et pour les migrants, expliquait : « On est conscient que notre action vient en complément des associations qui assurent les besoins primaires [...] mais elle est essentielle selon nous »<sup>3</sup>. Ceux qui participent aux activités culturelles sont aussi convaincus de ses effets positifs. Cemil Yildiz, réfugié turc investi au sein de la compagnie précisait : « Dans la vie, quand tu es réfugié, tu es invisible aux yeux des gens. Mais quand ils nous voient sur scène, ils nous respectent. [...] Sur scène, tu pleures, tu ris, tu joues avec toutes ces émotions. Alors tu te rappelles que tu es humain. [...] » La participation à des activités culturelles est également un moyen pour les réfugiés de faire entendre leurs voix et de faire découvrir leur culture. Par exemple, l'association Singa d'Angers a accompagné en 2017 trois réfugiés dans un projet cinématographique afin d'écrire et réaliser un documentaire sur leur pays d'origine et ainsi « libérer la parole des réfugiés à l'aide du 7<sup>ème</sup> art »<sup>4</sup>. Les documentaires ont été projetés lors du festival Premiers Plans d'Angers fin 2017.

L'intégration est un processus à double sens, qui implique donc la société d'accueil. Face à l'augmentation des discours de haine et anti-migrants en Europe, la perception que certains citoyens ont de l'immigration, peut entraver ce



▲ Shukria Rezaei, jeune Afghane arrivée au Royaume-Uni en parlant peu anglais, a gagné un concours de poésie organisée par son école et a été publiée dans un recueil de poèmes. © UNHCR/Jessica Lindgren-Wu

processus. La culture a, ici, un rôle à jouer dans la sensibilisation de l'opinion publique. C'est la mission que s'est donnée le Musée de l'Histoire de l'immigration, situé à Paris. L'année dernière, l'exposition Persona Grata, traitait, via des créations artistiques contemporaines, la question de l'hospitalité. Pour Benjamin Stora, président du conseil d'orientation du Musée, « cette mission de changer les regards est difficile. » [...] Il faut aider les médias pour modifier les représentations de l'immigration dans tous les espaces médiatiques : journaux télévisés, fictions, séries et documentaires. »<sup>5</sup>

### LES DÉFIS LIÉS À LA PRATIQUE CULTURELLE DES PERSONNES MIGRANTES

Certains obstacles se dressent cependant face à l'accès et la pratique culturelle pour les personnes migrantes. La compréhension de la langue française, élément essentiel pour interagir et partager avec la

population de la société d'accueil, peut en limiter l'accessibilité. Outre les nombreuses formations linguistiques et outils d'apprentissage de la langue, certains champs artistiques comme la musique permettent de franchir cette barrière. Par exemple, l'association Habitat et humanisme pilote le projet EUTERPE visant à la réinsertion sociale et professionnelle des réfugiés par la musique. La responsable des projets culturels de l'association, Eloïse Chopin, expliquait à France Musique : « La musique est un langage universel. Les ateliers musicaux nous permettent d'aider les réfugiés [...] à se reconstruire, à s'exprimer, à communiquer, à apprendre le français et à développer des contacts. »<sup>6</sup>

De plus, comme le mentionne Luc Gruson, chargé d'une mission sur l'accueil des migrants au ministère de la Culture et la Communication, la démarche de l'État visant à une intégration culturelle ne devrait pas passer par l'apprentissage de la langue comme moyen d'acquérir « nos » valeurs

culturelles. Pour lui, une compréhension de la culture et des valeurs françaises passe par des incitations plutôt que par des obligations.

Ainsi, le principal défi que doivent relever les acteurs de la société civile et institutionnels est de susciter l'envie et la curiosité des personnes migrantes d'aller vers la culture dans une réelle démarche participative<sup>7</sup>. Comment réussir à convaincre les personnes réfugiées des bénéfices de la culture si elles n'y ont jamais été sensibilisées auparavant? Comment assurer une participation effective aux activités culturelles sans que cela ne devienne une activité « élitiste » ?

3 - RFI, « Le théâtre, terre d'asile pour les migrants en France », 18 décembre 2018

4 - L'ALTER EGO, « L'association Singa-Angers lance un projet d'intégration pour les réfugiés », 13 décembre 2017

5 - POINSOT M., « Coordonner les acteurs culturels engagés sur les migrations », Hommes et migrations, Persona grata, octobre-décembre 2018

6 - FRANCE MUSIQUE, « La musique classique, facteur d'intégration des migrants », 11 décembre 2018

7 - GRUSON L., « Comment mettre la culture au service des migrants ? », Hommes et migrations, 2017

# Quand l'art est **cause de l'exil**

**Dans des États où la liberté d'expression est restreinte par un pouvoir politique autoritaire ou une société civile peu encline à la critique, la censure et la répression à l'encontre des artistes poussent certains à l'exil.**



▲ Tableau de Nabila Mohammed, réfugiée soudanaise  
© UNHCR/Shadi Abusneida

L'art exprime des idées et des émotions et s'inscrit parfois dans le débat public en questionnant une idéologie ou un régime politique. La restriction de la liberté artistique est utilisée comme un moyen de réduire au silence ceux qui osent défendre des valeurs et des opinions divergentes de celles du pouvoir en place, qu'elles soient politiques, religieuses ou sociétales. Parfois, la simple pratique artistique est considérée comme contraire aux valeurs morales défendues par une religion ou un régime politique et peut faire l'objet de persécutions. Bien que la liberté d'expression, de pensée et d'opinion, incluant la liberté artistique, soit garantie par la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen (1948) et le Pacte international relatif

aux droits civils et politiques (1966), les artistes font souvent l'objet de censure, de menaces et de persécutions à travers le monde. Sans liberté d'expression et de création, les artistes ne peuvent plus réaliser et diffuser leurs œuvres et prennent alors le chemin de l'exil.

À l'instar de Reporters sans Frontières pour la défense des journalistes, plusieurs organisations internationales comme Freemuse défendent la liberté d'expression artistique. D'autres, sont plus spécialisées comme PEN International pour la défense des écrivains victimes de persécutions ou encore Cartooning for Peace pour la défense des dessinateurs de presse. Dans son dernier rapport, Freemuse indique qu'en

moyenne, en 2017, un artiste par semaine était poursuivi pour s'être exprimé<sup>8</sup>. Si la censure est la mesure répressive la plus courante, les artistes subissent également parfois des actes de persécutions, font l'objet d'un procès ou sont détenus de façon arbitraire. La musique et le cinéma sont les deux catégories artistiques ayant fait l'objet du plus grand nombre de répressions en 2017. Cependant, toutes les catégories artistiques demeurent touchées.

Selon Freemuse, les sept pays où la restriction de la liberté artistique est la plus importante sont le Bangladesh, la Malaisie, le Maroc, le Nigéria, le Pakistan, la Russie et la Turquie. Par exemple, en décembre 2018, le président russe, Vladimir Poutine, a sollicité le gouvernement pour « réorienter et contrôler le rap » afin de « prendre en main » cette scène musicale<sup>9</sup>. Cette déclaration a été faite suite à l'annulation de nombreux concerts et l'arrestation de plusieurs artistes. Début février 2019, en Iran, les représentations du chanteur Hamid Askari ont été interdites, après que celui-ci ait laissé chanter sa guitariste, Negin Parsa, en solo, action considérée comme une infraction<sup>10</sup>. La restriction de la liberté artistique est également utilisée à l'encontre des minorités. En Turquie,

plusieurs théâtres et centres culturels kurdes ont été fermés de force et plusieurs films n'ont pas reçu d'autorisation de diffusion délivrée par le gouvernement. Parmi les artistes emprisonnés dans le monde, 85 % d'entre eux sont considérés comme des opposants politiques.

Les gouvernements ne sont pas les seuls acteurs à l'origine des persécutions. Les groupes religieux et plus récemment, les groupes armés ont ciblé les artistes à plusieurs reprises. Selon Freemuse, le groupe armé Area Boys est à l'origine de plusieurs attaques contre des acteurs ou des producteurs de films nigériens, deuxième puissance cinématographique au monde en nombre de films produits.

Malgré l'exil, de nombreux artistes peuvent continuer d'exercer grâce à la création de plusieurs lieux d'accueil en France comme l'Atelier des artistes en exil situé à Paris.

8 - FREEMUSE, *The state of artistic freedom*, 2018

9 - LES INROCKS, « Vladimir Poutine déclare la guerre au rap russe », 19 décembre 2018

10 - BLOG NOUVELLES D'IRAN, « En Iran, un chanteur pop puni pour avoir laissé sa guitariste chanter », Lemonde.fr, 6 février 2019



LA PAROLE À...

## REFUGEES OF RAP



**Le groupe Refugees of Rap est né dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, devenu au fil des années un quartier de la banlieue de Damas. La musique a jalonné leur parcours : cause de leur départ de Syrie, ils l'utilisent aujourd'hui comme moyen de défendre la liberté d'expression auprès des jeunes. Rencontre avec l'un des membres du groupe, Mohamed Jamous.**

**Pouvez-vous revenir sur votre parcours migratoire et sur la place de la musique au sein de celui-ci ?**

Nous avons commencé le rap en Syrie vers 2006. Nous avons sorti deux albums avant 2011 où nous parlions de thèmes plus ou moins engagés qui ne critiquaient pas le régime directement. En 2011, nous avons commencé à travailler sur l'album « L'âge du silence » qui raconte la guerre et la révolte en Syrie. À cause de cela nous avons reçu des menaces et nous avons dû partir. Nous étions quatre dans le groupe : mon frère syro-palestinien et moi, un ami syrien et un ami algérien. Seuls mon frère et moi sommes partis car nous avons des amis en France. Nous n'avons pas vraiment connu de voyage difficile mais après nous avons commencé à galérer, comme tout le monde. Nous sommes ensuite partis en Suède pour y demander l'asile. Quand nos

empreintes digitales ont été prises, on nous a dit qu'il fallait retourner en France. Avant d'y aller, nous avons commencé à faire des concerts au Danemark car nous avions déjà des contacts là-bas, ainsi que des ateliers dans les écoles. Actuellement, nous travaillons sur un projet avec un musicien français. Les messages que l'on veut faire passer ont aussi évolué. Nous racontons des histoires plus personnelles, sur le racisme, et un petit peu sur l'exil.

**Vous avez animé plusieurs ateliers avec les jeunes autour du rap et de la politique. Comment s'organisent ces ateliers et quelles sont les réactions des jeunes ?**

Nous avons créé ce projet quand nous étions au Danemark avec une association qui s'appelle Rap Politics. Nous travaillions avec des jeunes entre 13 et 20 ans. Nous suivions le même programme : parler de notre histoire, de la situation politique dans le Moyen-Orient et notamment en Syrie afin de montrer pourquoi les réfugiés partent et choisissent l'Europe en particulier. Ça influence les élèves car la plupart ne savent pas pourquoi il y a des réfugiés. Ensuite, nous leur demandions de choisir un mot clef, puis avec des rappers danois, nous commençons à leur apprendre à écrire des textes. À la fin, les élèves faisaient un concert. Le but de ces ateliers est de sensibiliser les jeunes à la liberté d'expression car nous, nous sommes partis à cause de ça, alors qu'en Europe, les gens ont tous plus ou moins cette liberté.

**Vous-même avez réalisé un mémoire de recherche sur l'intégration par la culture. Quelles en sont les principales conclusions ? Personnellement, pensez-vous que la musique a facilité votre intégration ?**

Mon axe de recherche était sur l'intégration des musiciens réfugiés par rapport aux autres. Au départ, j'ai trouvé qu'ils s'intégraient plus facilement mais à la fin je n'étais plus vraiment sûr car le terme d'intégration est vraiment large. Pour moi, parler la langue c'est déjà être intégré. Si on est musicien et que l'on travaille juste la musique, cela ne marche pas. Pour notre cas, ce n'était pas que ça, il y avait un engagement sur plusieurs projets. Par exemple, j'ai rencontré un musicien qui a appris le français, qui a des amis, mais qui fait seulement ses concerts sans chercher davantage à rencontrer les gens. Est-il vraiment intégré lui-même ? Ce n'est pas forcément le cas.

Pour moi, la musique aide davantage à parler la langue. Lorsqu'on est un réfugié, c'est difficile de trouver un travail et de communiquer avec les Français. Il faut aller dans des associations, avoir le courage de faire la démarche. Comme musicien, ça aide car nous sommes comme des héros pour les gens ici : « ce sont des réfugiés qui sont partis à cause de leur musique ». Il y a un respect, nous sommes davantage acceptés en tant que musicien. Un réfugié « ordinaire », il a aussi appris la langue, fait une formation, commencé à travailler, etc. mais les médias mettent plutôt en avant des personnes telles que des artistes, car c'est plus intéressant pour eux.

# Les politiques publiques pour l'accès à la culture des réfugiés

**Même si les pouvoirs publics tentent de mettre en œuvre des mesures pour favoriser l'accès à la culture des réfugiés, le manque de réelles politiques nationales en la matière reste critiqué.**

La « crise des réfugiés » de 2015 a conduit à une prise de conscience de l'exécutif français sur l'importance de réfléchir sur ses politiques d'intégration des réfugiés, et donc sur leur accès à la culture. C'est ainsi, qu'en novembre 2015 a été lancée la mission sur l'animation et la coordination de la dimension culturelle de l'accueil des migrants, rattachée au ministère de la Culture et de la Communication. Dirigée pendant trois ans par Luc Gruson, ancien directeur du Musée national de l'histoire de l'immigration, cette mission réfléchit sur l'accueil des réfugiés par le biais de la culture et de l'apprentissage du français et formule des recommandations visant à révéler les bonnes pratiques.

Cette initiative a permis de souligner que l'accès à la culture et plus largement l'intégration culturelle des réfugiés souffrait d'un manque de dynamisme et de clarté. En 2017, Luc Gruson rapportait que « *ce qui manque en France ce n'est pas la bonne volonté des acteurs de terrain, mais un maillage, quasi inexistant aujourd'hui, entre les associations en lien avec les réfugiés, les administrations concernées, et les opérateurs de la culture* »<sup>11</sup>.

En effet, même en l'absence de politiques nationales visant à développer et renforcer les initiatives pour l'accès à la culture des réfugiés, de nombreux établissements

culturels et associations se sont engagés dans ce domaine<sup>12</sup>. Ainsi par exemple, l'entrée au musée du Louvre est gratuite pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, et le musée accueille des groupes de réfugiés encadrés par des guides eux-mêmes réfugiés. De son côté, l'association Good Chance Theater (voir article « La culture : arme d'intégration massive ? ») circule dans toute la France et offre aux migrants la possibilité de s'exprimer au travers de pièces de théâtre.

Des initiatives similaires ont été développées par des opérateurs culturels et associations dans d'autres pays européens tels que l'Allemagne et l'Espagne. Par exemple, plusieurs musées allemands, comme le Pergamon Museum de Berlin, ont organisé des visites spécifiquement dédiées aux réfugiés.

Pour tenter de valoriser ces actions en France, Françoise Nyssen, ancienne ministre de la Culture et de la Communication, a lancé début 2018 une mission visant à renforcer l'accueil des artistes migrants et à faire évoluer le regard de la population française sur les migrants<sup>13</sup>. Cette mission travaille notamment sur

le développement de l'accès à la culture et aux arts pour les réfugiés et les migrants.

Malgré ces récentes initiatives, les acteurs associatifs de l'intégration culturelle des réfugiés restent sceptiques et critiquent le manque d'engagement de l'État en matière d'accès à la culture et d'intégration culturelle pour les réfugiés. Cet argument est également partagé par Aurélien Taché, député chargé en 2017-2018 d'une mission sur la politique française d'intégration des réfugiés, pour qui « *le rôle de la culture a été sous-estimé* ». Pour renforcer l'accès à la culture, ce dernier avait proposé la mise en place d'un portail national numérique répertoriant l'ensemble des bonnes pratiques existantes, mais cela n'a pour le moment pas été réalisé<sup>14</sup>.

11 - GRUSON L., « Comment mettre la culture au service de l'accueil des migrants ? », *Hommes et migrations*, 1316 | 2017

12 - FRANCE CULTURE, « Et si on partageait la culture avec les migrants ? », 22 décembre 2016

13 - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,

« Françoise Nyssen confie à Benjamin Stora une mission de coordination de l'action culturelle en faveur des migrants », 22 janvier 2018

14 - TACHÉ A., *72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France*, rapport au Premier ministre, février 2018



© UNHCR/Stefanie J. Steindl



# L'intégration par les papilles : la cuisine en partage

**Parmi les initiatives d'intégration des réfugiés, la rencontre autour de la cuisine se développe de plus en plus, dans le but tant de valoriser leur culture et leurs compétences que de favoriser leur intégration sociale et professionnelle.**

La cuisine est depuis quelques années, en France, l'objet de projets associatifs, entrepreneuriaux et institutionnels ayant vocation à renforcer l'intégration des réfugiés. Pourquoi alors un tel engouement ? Tout d'abord, la cuisine constitue un réel outil de sensibilisation et de découvertes culturelles grâce aux parcours et aux connaissances des réfugiés. Ainsi par exemple, depuis 2016, l'entreprise sociale parisienne les Cuistots Migrateurs<sup>15</sup> assure des services de traiteur et de restauration. Recrutant des personnes originaires d'Iran, de Syrie, d'Afghanistan ou encore du Népal, cette entreprise se fixe comme objectifs de faire changer les regards portés sur les réfugiés et de faire découvrir des cuisines aux origines différentes.

De plus, la rencontre autour de la cuisine permet d'intégrer professionnellement les réfugiés, en leur permettant d'accéder à des emplois stables mais aussi à des formations. C'est un des autres objectifs des Cuistots Migrateurs mais également de la coopérative Mam' Ayoka<sup>16</sup>, située dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, qui emploie quant à elle des femmes migrantes, éprouvant souvent des difficultés

à s'insérer de manière stable dans le marché de l'emploi. Cette coopérative met en valeur leurs compétences culinaires et soutient les femmes souhaitant assister à des formations de cuisine et approfondir leur apprentissage du français.

Par ailleurs, en plus de l'insertion dans le monde professionnel, la cuisine permet également l'intégration sociale puisqu'elle est source de lieux d'échanges et de partages. Au sein de l'association Eat & Meet, créée en 2016, le projet Eat & Meet Bus<sup>17</sup> vise ainsi à employer des réfugiés qui peuvent alors faire découvrir leur culture, à travers la France, par le biais des repas qu'ils préparent.

Ces lieux d'échanges et de partages autour de la cuisine ont été largement mis en valeur par le Refugee Food Festival<sup>18</sup>, créé en 2016 à l'initiative de l'ONG Food Sweet Food et en partenariat avec l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Organisé à l'origine à l'occasion de la journée internationale des réfugiés, cet événement a tout d'abord été assuré dans plusieurs villes françaises comme Paris, Lille, Marseille et Strasbourg. Les éditions suivantes ont rencontré un franc succès, puisque



▲ Cyrille, chef réfugié togolais présente un de ses plats dans le cadre du Refugee Food Festival 2018 à Bruxelles © UNHCR/Bea Uhart

l'organisation du festival a dépassé les frontières françaises et s'est tenu notamment en Belgique, en Allemagne, en Grèce et aux États-Unis.

Ce projet invite les restaurants du monde entier, qu'ils soient gastronomiques ou bistrot, à ouvrir les portes de leurs cuisines aux chefs réfugiés. Grâce au Refugee Food Festival, les réfugiés ont alors accès à de nombreuses opportunités professionnelles et peuvent transmettre leur parcours, leur culture et leurs talents culinaires.

Les organisateurs de l'événement ont même établi un kit méthodologique pour encourager le développement du festival à travers le monde et soutenir les initiatives citoyennes désireuses d'utiliser la cuisine comme moyen d'intégration des réfugiés. En parallèle du Refugee Food

Festival, Food Sweet Food a également créé un restaurant solidaire, La Résidence, situé dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, où tous les 2 à 6 mois un chef réfugié est accueilli pour diriger la cuisine du restaurant.

La cuisine a de tout temps été un vecteur d'échanges et symbole de partage. Elle s'établit aujourd'hui comme un outil novateur et efficace pour contribuer à l'intégration sociale-professionnelle des réfugiés. Elle permet aussi de sensibiliser sur leurs origines et leurs cultures. Alors, tous à table !

15 - <http://www.lescuisotsmigrateurs.com>

16 - LE PARISIEN, « Restos à Paris : le tour du monde chez Mam' Ayoka », novembre 2017

17 - <http://eatandmeetbus.com/>

18 - <http://www.refugeefoodfestival.com>

## NOUVEAUX DÉCRETS SUR LE VOLET SÉJOUR ET INTÉGRATION DE LA LOI ASILE-IMMIGRATION

De nouveaux décrets d'application de la loi asile-immigration du 10 septembre 2018 complètent les dispositions de la loi en matière de séjour et d'intégration des étrangers. Le décret n°2019-141 du 27 février 2019 apporte des précisions quant à l'attribution des cartes de séjour pluriannuelles aux personnes bénéficiant de la protection subsidiaire et à celles ayant le statut d'apatride. De plus, ce texte crée un cas d'admission exceptionnelle au séjour pour les étrangers accueillis depuis trois ans par des organismes d'accueil communautaires et d'activités solidaires. À ce décret, s'ajoute notamment le décret n°2019-151 du 28 février 2019 qui précise la procédure de demande de titre de séjour, effectuée parallèlement à une demande d'asile, ainsi que la procédure liée à l'attribution du document de circulation pour un étranger mineur (DCEM). Une circulaire du

28 février apporte des précisions supplémentaires sur l'application des dispositions entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> mars. Elle aborde en particulier l'examen des demandes de titres de séjour, déposées désormais pendant la demande d'asile et la délivrance des titres de séjour pluriannuels pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

## NOUVELLE CIRCULAIRE SUR LE LOGEMENT DES RÉFUGIÉS

Une nouvelle instruction datée du 4 mars 2019 confirme que le relogement des réfugiés reste une priorité du gouvernement français pour 2019. Le Gouvernement appelle les préfets à pérenniser la dynamique enclenchée en 2018 et fixe un objectif de 16 000 logements à capter d'ici la fin de l'année dont plus de 1 600 pour la réinstallation. L'instruction détaille également les objectifs en termes de pilotage et de suivi.

## MISE EN ŒUVRE DE LA RÉDUCTION DES DÉLAIS DEVANT L'OFPPA

La phase Ofppa de la procédure de demande d'asile, qui s'échelonnait en moyenne sur huit mois en 2017, devrait prochainement passer à l'objectif souhaité de deux mois. Dans un communiqué du 18 décembre 2018, l'Ofppa a précisé les modalités de la mise en œuvre de cette réduction de délais.

L'Office prévoit de donner une date d'entretien dès l'introduction de la demande d'asile auprès de lui, pour un entretien environ un mois après. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le demandeur d'asile peut également être accompagné par un professionnel de santé mentale ou une personne spécialisée dans la prise en charge du handicap.

## CHIFFRES DE L'ASILE EN FRANCE EN 2018

Le nombre de demandes d'asile enregistrées par l'Ofppa en 2018 a augmenté de 22 % par rapport à l'année précédente, avec 122 743 demandes. Les nationalités les plus représentées dans les demandes d'asile, en prenant en compte les mineurs accompagnants, sont l'Afghanistan, l'Albanie et la Géorgie, dont le nombre de demandes a fortement progressé par rapport à 2017 (+ 256 %). Le nombre de décisions d'accord d'un statut de protection (réfugié et protection subsidiaire, hors mineurs accompagnants) prises par l'Ofppa et la CNDA s'établit à 33 380, en hausse de 4,4 % par rapport à 2017.

## NOUVEL « ESSENTIEL » : L'ACCÈS AU SÉJOUR ET À LA DEMANDE D'ASILE DES MIE

Le dernier numéro de la collection « l'Essentiel » de France terre d'asile, paru en décembre 2018, apporte des clefs de compréhension aux

personnes responsables de l'accompagnement administratif et juridique des mineurs isolés étrangers sur les différents titres de séjour, la procédure de demande d'asile et la demande de nationalité. Un accompagnement effectif des mineurs isolés étrangers est en effet un élément central de l'intégration en France à la majorité, où les jeunes devront alors justifier de la régularité de leur séjour sur le territoire.

## CRÉATION D'UN FICHER DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Par le décret n°2019-57 du 30 janvier 2019, le gouvernement français a créé un fichier d'Appui à l'Évaluation de la Minorité (AEM) des mineurs isolés étrangers sans papiers. Il s'agit d'un fichier biométrique qui compile plusieurs données personnelles sur ces mineurs : état civil, langue parlée, images numérisées du visage, empreintes digitales de deux doigts. De plus, ce fichier centralise les décisions d'évaluation de minorité adoptées dans les différents départements français. De nombreuses organisations et associations, dont France terre d'asile, l'Unicef, la Cimade et le Gisti, ont critiqué ce fichier, s'inquiétant du respect des droits de l'enfant. Certaines d'entre elles ont même décidé de présenter début mars un recours devant le Conseil d'État demandant la suspension et l'annulation du décret.